

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de St-Julien-Lès-Montbéliard

Numéro SIRET : **21250521800017**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie Montbéliard**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **Budget communal**

ANNEE 2013

Code INSEE 25521	Mairie St-Julien-lès-Montbéliard Budget communal	CA 2013
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	179
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	3
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes de la Vallée du Rupt	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,87	362,64	0,00	856,81

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	632,37	0,00
2	Produits des impositions directes / population	253,97	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	642,74	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	289,76	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	158,32	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	15,51%	0,00%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	106,30%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	45,08%	0,00%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 122 084,87	G 115 693,67
	Section d'investissement	B 92 226,78	H 62 226,06
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2012	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 3 297,85 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 1 374,04 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		214 311,65 = A+B+C+D	182 591,62 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2014 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 70 000,00	L 70 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2014	70 000,00 = E+F	70 000,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	122 084,87 = A+C+E	118 991,52 = G+I+K
	Section d'investissement	162 226,78 = B+D+F	133 600,10 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	284 311,65 = A+B+C+D+E+F	252 591,62 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 70 000,00	L 70 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	3 700,00
13	Subventions d'investissement	0,00	24 500,00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	41 800,00
204	Subventions d'équipement versées	23 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 500,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 500,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	22 750,00	22 745,89	0,00	0,00	4,11
012	Charges de personnel	18 000,00	17 658,54	0,00	0,00	341,46
014	Atténuations de produits	14 000,00	13 986,00	0,00	0,00	14,00
65	Autres charges gestion courante	60 200,00	55 236,78	0,00	0,00	4 963,22
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		114 950,00	109 627,21	0,00	0,00	5 322,79
66	Charges financières	4 250,00	4 200,12	0,00	0,00	49,88
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		119 300,00	113 827,33	0,00	0,00	5 472,67
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	25 067,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	8 258,00	8 257,54			0,46
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		33 325,00	8 257,54			25 067,46
TOTAL		152 625,00	122 084,87	0,00	0,00	30 540,13
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 000,00	4 110,31	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	510,00	746,91	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	62 500,00	61 982,49	0,00	0,00	517,51
74	Dotations et participations	38 880,00	39 940,51	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	43 438,00	8 913,45	0,00	0,00	34 524,55
Total des recettes de gestion courante		149 328,00	115 693,67	0,00	0,00	33 634,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		149 328,00	115 693,67	0,00	0,00	33 634,33
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		149 328,00	115 693,67	0,00	0,00	33 634,33
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012		3 297,85				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	22 745,89		22 745,89
012	Charges de personnel	17 658,54		17 658,54
014	Atténuations de produits	13 986,00		13 986,00
65	Autres charges gestion courante	55 236,78		55 236,78
656	Frais de fonct. des grpes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 200,12	0,00	4 200,12
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	8 257,54	8 257,54
Dépenses de fonctionnement - Total		113 827,33	8 257,54	122 084,87
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	9 149,93	0,00	9 149,93
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 460,93	0,00	3 460,93
204	Subventions d'équipements versés	16 456,50	13 227,70	29 684,20
21	Immobilisations corporelles (6)	31 061,24	1 236,00	32 297,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	17 634,48	0,00	17 634,48
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		77 763,08	14 463,70	92 226,78
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	22 750,00	22 745,89	0,00	0,00	4,11
60611	Eau & assainissement	700,00	896,65	0,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	3 500,00	3 173,25	0,00	0,00	326,75
60621	Combustibles	3 400,00	3 620,21	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	1 121,40	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60632	F. de petit équipement	100,00	84,65	0,00	0,00	15,35
60633	F. de voirie	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6064	Fournitures administratives	500,00	476,29	0,00	0,00	23,71
6068	Autres matières & fournitures	3 000,00	3 584,75	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestatat° services	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
61522	Entretien de bâtiments	300,00	408,52	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien de voies et reseaux	3 000,00	3 702,77	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	831,07	0,00	0,00	168,93
6156	Maintenance	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
616	Primes d'assurances	1 500,00	1 563,78	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	200,00	189,93	0,00	0,00	10,07
6226	Honoraires	100,00	71,10	0,00	0,00	28,90
6231	Annonces et insertions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	107,01	0,00	0,00	1 892,99
6247	Transp.collectifs	0,00	486,56	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6262	Frais de télécommunication	1 200,00	1 113,64	0,00	0,00	86,36
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	79,31	0,00	0,00	20,69
63512	Taxes foncières	1 250,00	1 235,00	0,00	0,00	15,00
012	Charges de personnel	18 000,00	17 658,54	0,00	0,00	341,46
6218	Autre personnel extérieur	5 700,00	6 068,22	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	200,00	149,71	0,00	0,00	50,29
6338	Autres impôts & taxes	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	7 500,00	7 408,13	0,00	0,00	91,87
6413	Personnel non titulaire	0,00	565,09	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 000,00	1 503,09	0,00	0,00	496,91
6453	Cotisations caisses retraite	1 600,00	1 480,89	0,00	0,00	119,11
6455	Cotisations Assurances Personnel	700,00	304,45	0,00	0,00	395,55
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	300,00	138,00	0,00	0,00	162,00
6458	Cotisations autres organismes	0,00	19,96	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	14 000,00	13 986,00	0,00	0,00	14,00
73	Impots et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impots et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739116	Reversement sur F.N.G.I.R.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73923	Reversement FNGIR	14 000,00	13 986,00	0,00	0,00	14,00
65	Autres charges gestion courante	60 200,00	55 236,78	0,00	0,00	4 963,22
6531	Indemnités élus	14 000,00	13 776,16	0,00	0,00	223,84
6532	Frais de mission élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations retraite élus	1 000,00	973,00	0,00	0,00	27,00
6553	Service d'incendie	3 700,00	3 685,09	0,00	0,00	14,91
6554	Contribution organ.regroup.	22 000,00	20 329,73	0,00	0,00	1 670,27
6558	Autres dépenses obligatoires	18 000,00	15 149,80	0,00	0,00	2 850,20
6574	Subv. fonct. person. droit privé	1 500,00	1 323,00	0,00	0,00	177,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		114 950,00	109 627,21	0,00	0,00	5 322,79
66	Charges financières (b)	4 250,00	4 200,12	0,00	0,00	49,88
6611	Intérêts des emprunts,dettes	4 250,00	0,00	0,00	0,00	4 250,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	4 200,12	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts c/courants, dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		119 300,00	113 827,33	0,00	0,00	5 472,67
023	Virement à la sect° d'investis.	25 067,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	8 258,00	8 257,54			0,46
675	Valeur comptable immob. cédées	0,00	0,00			0,00
676	Dif. sur réal. trans. en invest.	0,00	0,00			0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	8 258,00	8 257,54			0,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		33 325,00	8 257,54			25 067,46
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 325,00	8 257,54			25 067,46
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		152 625,00	122 084,87	0,00	0,00	30 540,13
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012		0,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2013
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	35 697,00	6 053,00	24 500,00	5 144,00
1321	Etat & établ.nationaux	21 500,00	0,00	21 500,00	0,00
1323	Départements	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
13258	Subv des autres groupements	11 197,00	6 053,00	0,00	5 144,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	41 967,00	0,00	41 800,00	167,00
1641	Emprunts en euros	41 967,00	0,00	41 800,00	167,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 460,00	23 572,90	0,00	19 887,10
238	Avance / cde immo. corporelle	43 460,00	23 572,90	0,00	19 887,10
Total des recettes d'équipement		121 124,00	29 625,90	66 300,00	25 198,10
10	Dotations Fonds divers Réserves	13 625,00	9 878,92	3 700,00	46,08
10222	FCTVA	3 800,00	52,96	3 700,00	47,04
1068	Excédents de fonctionnement	9 825,00	9 825,96	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Restitution de dépôts versés	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00			
Total des recettes financières		13 625,00	9 878,92	3 700,00	46,08
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		134 749,00	39 504,82	70 000,00	25 244,18
021	Virement de la section de fonct.	25 067,00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	8 258,00	8 257,54		0,46
192	plus/moins value cession d'immo	0,00	0,00		0,00
280415	Amort subv. Equip. Groupement	0,00	0,00		0,00
2804151	GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00
2804158	Autres groupements	8 258,00	0,00		8 258,00
28041582	Autres Groupements	0,00	8 257,54		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		33 325,00	8 257,54		25 067,46
041	Opérations patrimoniales (5)	14 527,00	14 463,70		63,30
13258	Subv des autres groupements	1 900,00	0,00		1 900,00
1328	Autres	1 750,00	0,00		1 750,00
238	Avance / cde immo. corporelle	10 877,00	14 463,70		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		47 852,00	22 721,24		25 130,76
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		182 601,00	62 226,06	70 000,00	50 374,94
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012		1 374,04			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 110,31		4 110,31
70	Produits des services	746,91		746,91
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	61 982,49		61 982,49
74	Dotations et participations	39 940,51		39 940,51
75	Autres produits gestion courante	8 913,45		8 913,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		115 693,67	0,00	115 693,67
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012				3 297,85

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	52,96	0,00	52,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 825,96		9 825,96
13	Subventions d'investissement	6 053,00	0,00	6 053,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	23 572,90	14 463,70	38 036,60
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		8 257,54	8 257,54
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		39 504,82	22 721,24	62 226,06
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2012				1 374,04

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 000,00	4 110,31	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	4 000,00	4 061,85	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	0,00	48,46	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	510,00	746,91	0,00	0,00	0,00
7011	Ventes d'eau	200,00	393,91	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	180,00	193,00	0,00	0,00	0,00
7035	Droits de chasse et pêche	130,00	130,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	62 500,00	61 982,49	0,00	0,00	517,51
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7311	Contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts et taxes	45 500,00	44 647,00	0,00	0,00	853,00
73112	Contribution	500,00	507,00	0,00	0,00	0,00
73114	Contribution	550,00	560,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylones électri.	12 450,00	12 456,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	3 500,00	3 812,49	0,00	0,00	0,00
73923	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	38 880,00	39 940,51	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	21 600,00	21 604,00	0,00	0,00	0,00
7412	Dotation d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	3 100,00	3 043,00	0,00	0,00	57,00
74127	Dot nationale de péréquation	3 600,00	3 850,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	2 800,00	2 797,00	0,00	0,00	3,00
746	DGD	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00
7472	Subv. région	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
7473	Subv. département	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Particip des autres groupements	180,00	180,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	50,00	50,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attributions du FDTP	5 000,00	4 004,51	0,00	0,00	995,49
74833	Etat - Compensation CET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	700,00	718,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	1 700,00	1 744,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotat° pour les titres sécurisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	43 438,00	8 913,45	0,00	0,00	34 524,55
752	Revenus des immeubles	6 000,00	6 899,65	0,00	0,00	0,00
7551	Excédent budgets annexes	36 238,00	0,00	0,00	0,00	36 238,00
758	Prod. divers de gest° courante	1 200,00	2 013,80	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		149 328,00	115 693,67	0,00	0,00	33 634,33
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		149 328,00	115 693,67	0,00	0,00	33 634,33
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
7135	Variat° stocks de produits	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		149 328,00	115 693,67	0,00	0,00	33 634,33
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012		3 297,85				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 620,00	3 460,93	0,00	159,07
204	Subventions d'équipement versées	41 285,00	16 456,50	23 000,00	1 828,50
21	Immobilisations corporelles	55 157,00	31 061,24	7 500,00	16 595,76
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	57 356,00	17 634,48	39 500,00	221,52
Total des dépenses d'équipement		157 418,00	68 613,15	70 000,00	18 804,85
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	9 150,00	9 149,93	0,00	0,07
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	4 780,00			
Total des dépenses financières		13 930,00	9 149,93	0,00	4 780,07
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		171 348,00	77 763,08	70 000,00	23 584,92
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	12 627,00	14 463,70		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		12 627,00	14 463,70		0,00
TOTAL		183 975,00	92 226,78	70 000,00	21 748,22
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	35 697,00	6 053,00	24 500,00	5 144,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	41 967,00	0,00	41 800,00	167,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 460,00	23 572,90	0,00	19 887,10
Total des recettes d'équipement		121 124,00	29 625,90	66 300,00	25 198,10
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	3 800,00	52,96	3 700,00	47,04
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	9 825,00	9 825,96	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00			
Total des recettes financières		13 625,00	9 878,92	3 700,00	46,08
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		134 749,00	39 504,82	70 000,00	25 244,18
021	Virement de la section de fonct. (1)	25 067,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	8 258,00	8 257,54		0,46
041	Opérations patrimoniales (1)	14 527,00	14 463,70		63,30
Total des recettes d'ordre d'investissement		47 852,00	22 721,24		25 130,76
TOTAL		182 601,00	62 226,06	70 000,00	50 374,94
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012		1 374,04			

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA 2013
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 620,00	3 460,93	0,00	159,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	3 620,00	3 460,93	0,00	159,07
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	41 285,00	16 456,50	23 000,00	1 828,50
204	Subv. d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
2041	Subv. équipement org. publics	0,00	0,00	0,00	0,00
20415	Groupement de collectivités	10 300,00	0,00	8 000,00	2 300,00
204158	Subv aux autres groupements	30 985,00	0,00	15 000,00	15 985,00
2041582	Subventions d'équipement versées	0,00	16 456,50	0,00	0,00
20417	Autres étalisst. publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	55 157,00	31 061,24	7 500,00	16 595,76
2113	Terrains aménagés-sauf voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	1 196,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	54 657,00	29 548,30	7 000,00	18 108,70
2183	Matériel de bureau et info.	500,00	0,00	500,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	0,00	316,94	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	57 356,00	17 634,48	39 500,00	221,52
2313	Immos en cours-constructions	17 300,00	17 225,45	0,00	74,55
2315	Immos en cours-inst.techn.	3 000,00	409,03	2 500,00	90,97
238	Avance / cde immo. corporelle	37 056,00	0,00	37 000,00	56,00
Total des dépenses d'équipement		157 418,00	68 613,15	70 000,00	18 804,85
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	9 150,00	9 149,93	0,00	0,07
1641	Emprunts en euros	9 150,00	9 149,93	0,00	0,07
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautions versées	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	4 780,00			
Total des dépenses financières		13 930,00	9 149,93	0,00	4 780,07
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		171 348,00	77 763,08	70 000,00	23 584,92
040	Opérations d'ordre entre section (4)	0,00	0,00		0,00
Charges transférées (6)		0,00	0,00		0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 627,00	14 463,70		0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00
204	Subv. d'équipement versées	0,00	0,00		0,00
2041582	subventions d'équipement	0,00	0,00		0,00
20422	Subv équip personnes droit privé	0,00	13 227,70		0,00
21533	Réseaux cablés	10 342,00	0,00		10 342,00
21534	Réseaux d'électrification	2 285,00	1 236,00		1 049,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00		0,00

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA 2013
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	12 627,00	14 463,70		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	183 975,00	92 226,78	70 000,00	21 748,22
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA 2013
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	^{C-A}	^{D-B}

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2013 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2013
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					150 000,00									
1641 PRET (total)					150 000,00									
	Banque Populaire				150 000,00	F		3,85	0	Euros	A		O	A-1
Total général					150 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2013											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 31/12/2013	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2013 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				99 944,02					0,00	9 149,93	4 200,12	
1641 PRET (total)				99 944,02					0,00	9 149,93	4 200,12	
	N			99 944,02	8,00	F		0	0,00	9 149,93	4 200,12	
Total général				99 944,02					0,00	9 149,93	4 200,12	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de la Vallée du Rupt		Fiscalité additionnelle	0,00
SIVU de la Baumette		Sans fiscalité propre	19 010,71
SIVU de la Chauillère		Sans fiscalité propre	0,00
SIVU de la Vallée du Rupt		Fiscalité additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - Budget principal

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2012)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	183 975,00	92 226,78	70 000,00	21 748,22
RECETTES	183 975,00	62 226,06	70 000,00	51 748,94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	152 625,00	122 084,87	0,00	30 540,13
RECETTES	152 625,00	115 693,67	0,00	36 931,33

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2012)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	183 975,00	92 226,78	70 000,00	21 748,22
RECETTES	183 975,00	62 226,06	70 000,00	51 748,94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	152 625,00	122 084,87	0,00	30 540,13
RECETTES	152 625,00	115 693,67	0,00	36 931,33
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	336 600,00	214 311,65	70 000,00	52 288,35
TOTAL GENERAL DES RECETTES	336 600,00	177 919,73	70 000,00	88 680,27

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2013
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.7

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2013	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 31/12/2013
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
AN 094103	25/10/2013	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2013
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2013
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Saint-Julien-Lès-Montbéliard, le 25/04/2014
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Saint-Julien-Lès-Montbéliard, le 25/04/2014

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :
Date de convocation : 18/04/2014

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 28/04/2014 et de la publication le 28/04/2014.

A Saint-Julien-Lès-Montbéliard, le 25/04/2014

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2012 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2012 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2012 (%)
Taxe d'habitation	155 269,00	-2,040	16,750	0,000	26 007,56	-2,040
Taxe foncière sur les propriétés bâties	93 915,00	-3,870	16,400	0,000	15 402,06	-3,870
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	10 347,00	-1,460	17,880	0,000	1 850,04	-1,460
Cotisation foncière des entreprises	8 677,00	15,690	18,200	0,000	1 579,21	15,690
TOTAL	268 208,00	-2,270			44 838,87	-2,130

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de St Julien lès Montbéliard - Budget Bois -Assujetti TVA

Numéro SIRET : **21250521800033**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie Montbeliard**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **Budget bois**

ANNEE 2013

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	14 700,00	11 953,59	0,00	0,00	2 746,41
60632	F. de petit équipement	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
611	Contrats prestatat° services	11 700,00	10 424,81	0,00	0,00	1 275,19
61523	Entretien de voies et reseaux	500,00	160,00	0,00	0,00	340,00
61524	Entretien de bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	2 100,00	1 368,78	0,00	0,00	731,22
012	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	36 238,00	0,00	0,00	0,00	36 238,00
6522	Reversement excédent bud. ann.	36 238,00	0,00	0,00	0,00	36 238,00
6554	Contribution organ.regroup.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		50 938,00	11 953,59	0,00	0,00	38 984,41
66	Charges financières (b)	10,00	0,14	0,00	0,00	9,86
665	Escomptes accordés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	10,00	0,14	0,00	0,00	9,86
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	1 500,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		52 448,00	11 953,73	0,00	0,00	40 494,27
023	Virement à la sect° d'investis.	4 998,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 998,00	0,00			4 998,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 998,00	0,00			4 998,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		57 446,00	11 953,73	0,00	0,00	45 492,27
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget bois	CA 2013
--	----------------

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Saint-Julien-Lès-Montbéliard, le 25/04/2014
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Saint-Julien-Lès-Montbéliard, le 25/04/2014

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
Contre :
Abstention :
Date de convocation : 18/04/2014

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 28/04/2014 et de la publication le 28/04/2014.

A Saint-Julien-Lès-Montbéliard, le 25/04/2014

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	8 100,00	8 084,90	0,00	15,10
2117	Bois,forêts	8 100,00	8 084,90	0,00	15,10
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 100,00	8 084,90	0,00	15,10
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 100,00	8 084,90	0,00	15,10
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 100,00	8 084,90	0,00	15,10
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	39 500,00	54 577,16	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	25 500,00	41 129,06	0,00	0,00	0,00
7025	Taxe d'affouage	14 000,00	13 448,10	0,00	0,00	551,90
7035	Droits de chasse et pêche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7551	Excédent budgets annexes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		39 500,00	54 577,16	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	125,40	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	0,00	125,40	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		39 500,00	54 702,56	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		39 500,00	54 702,56	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012		17 946,14				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

I
B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonct.</i>	4 998,00			
040	<i>Opérations d'ordre entre section (3)(4)</i>	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 998,00	0,00		4 998,00
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 998,00	0,00		4 998,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 998,00	0,00	0,00	4 998,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012		3 102,40			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de St Julien lès Montbéliard -Budget Aide Sociale

Numéro SIRET : **26250139800016**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie Montbeliard**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Aide Sociale**

ANNEE 2013

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la sect° d'investis.	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7476	CCAS, Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire fonds struc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012		98,88				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.